

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE162891001

Accorder, conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, un contrat à Aecom Consultants inc. pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX - Dépense totale de 9 074 807 \$, taxes incluses (comprenant une option d'accompagnement de chantier pouvant ainsi porter le montant total du contrat à 10 722 520 \$) - Autoriser une dépense de 2 722 442 \$, taxes incluses, représentant la contribution de la Ville de Montréal (30 %) - Appel d'offres public no 15-14829 (3 soumissionnaires) - Approuver un projet de convention à cet effet.

Rapport déposé au conseil municipal
Le 22 février 2016

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

Mme *Émilie Thuillier*
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidente

Mme *Karine Boivin Roy*
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Membres

M. *Richard Celzi*
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Mme *Marie Cinq-Mars*
Arrondissement d'Outremont

M. *Richard Deschamps*
Arrondissement de LaSalle

M. *Marc-André Gadoury*
Arrondissement de Rosemont – La Petite-
Patrie

M. *Manuel Guedes*
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme *Louise Mainville*
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme *Lili-Anne Tremblay*
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 22 février 2016

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE162891001, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, d'un contrat à Aecom Consultants inc. pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX - Dépense totale de 9 074 807 \$, taxes incluses (comprenant une option d'accompagnement de chantier pouvant ainsi porter le montant total du contrat à 10 722 520 \$) - Autoriser une dépense de 2 722 442 \$, taxes incluses, représentant la contribution de la Ville de Montréal (30 %) - Appel d'offres public no 15-14829 (3 soumissionnaires) - Approuver un projet de convention à cet effet

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE162891001

Accorder, conjointement avec l'Agence métropolitaine de transport, un contrat à Aecom Consultants inc. pour la réalisation des plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX - Dépense totale de 9 074 807 \$, taxes incluses (comprenant une option d'accompagnement de chantier pouvant ainsi porter le montant total du contrat à 10 722 520 \$) - Autoriser une dépense de 2 722 442 \$, taxes incluses, représentant la contribution de la Ville de Montréal (30 %) - Appel d'offres public no 15-14829 (3 soumissionnaires) - Approuver un projet de convention à cet effet.

À sa séance du 27 janvier 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1162891001. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 3 février 2016, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE162891001 qui lui avait été confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) et du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

Le présent sommaire décisionnel vise à octroyer un contrat de services professionnels à la firme Aecom pour:

- réaliser les plans et devis du tronçon montréalais du projet intégré du SRB Pie-IX;
- offrir un accompagnement technique nécessaire à la préparation des appels d'offres pour les différents lots de construction.

Le mandat de plans et devis comprend essentiellement les éléments suivants :

- l'aménagement de 8 km de voies réservées en site propre au centre du boulevard Pie-IX sur la majeure partie du tronçon montréalais du SRB, soit entre

la rue de Charleroi dans l'arrondissement Montréal-Nord et l'avenue Pierre-De-Coubertin dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve (excluant la portion du boulevard Pie-IX aux abords de la rue Sherbrooke, déjà en cours de réalisation);

- l'aménagement de 15 stations SRB universellement accessibles (composées de deux édicules chacune) situées pour l'essentiel au centre du boulevard Pie-IX dans la portion montréalaise, ayant les zones distinctes suivantes: approche, perception, contrôle, en tenant compte des leçons apprises du prototype de la station Amos en cours de réalisation;
- l'intégration avec l'éventuel prolongement de la ligne bleue du métro pour les édicules de la station Jean-Talon du SRB;
- les équipements de systèmes de transport intelligents (STI) dans les stations et sur le boulevard Pie-IX (afficheurs dynamiques, caméras, STI en corridor, équipements de billettique);
- les liens et le transfert des informations avec les centrales d'équipements et de contrôle de l'AMT, de la STM, et de la Ville de Montréal (centre de gestion de la mobilité urbaine);
- la reconstruction complète des infrastructures municipales de voirie du boulevard Pie-IX, soit la chaussée, les trottoirs et les terre-pleins;
- la reconstruction ou la mise à niveau des infrastructures municipales souterraines, soit les conduites d'eau et d'égouts, là où requis, en tenant compte des travaux préalables déjà réalisés;
- l'intégration des plans et devis des réseaux techniques urbains (RTU) pour les travaux majeurs de déplacement et de mise à niveau des RTU, soit Gaz Métro, Bell Canada, Hydro-Québec et la Commission des services électriques de Montréal;
- l'intégration des contraintes liées à la réparation par la STM des tunnels de la station de métro Pie-IX sous le boulevard Pie-IX et le réaménagement de l'intersection Pie-IX - Pierre-de-Coubertin;
- la validation des géométries pour l'acquisition des terrains requis pour le projet;
- le remplacement des feux de circulation du corridor et leur adaptation au SRB;
- la signalisation et le marquage;
- l'aménagement paysager et le mobilier urbain;
- les mesures d'atténuation des impacts, notamment quant au stationnement;
- les mesures de maintien de la circulation et de l'accessibilité aux riverains pendant les travaux.

L'offre de service déposée par les soumissionnaires devait également comprendre une option pour l'accompagnement technique durant les travaux, et ce, à titre de concepteur et non de surveillant des travaux. Cette portion du mandat a été mise en option plutôt qu'incluse dans le contrat de base, car elle est conditionnelle à l'autorisation du dossier d'affaires par le gouvernement du Québec. En effet, pour faire suite à la réalisation des plans et devis, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) soumettra un dossier d'affaires au gouvernement du Québec en vue de faire autoriser les travaux.

L'appel d'offres public a été lancé sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) le 11 novembre 2015. Au total, dix-huit firmes ont pris le cahier des charges. Conformément aux règles d'approvisionnement de la Ville, les firmes WSP et Cima ayant préparé depuis 2008 les études préliminaires, les avant-projets préliminaire et définitif du SRB Pie-IX, ainsi que les plans et devis de la station SRB Amos pour le

compte de l'AMT, étaient exclues d'office du présent appel d'offres. La date de dépôt des soumissions était le 14 décembre 2015. Trois preneurs du cahier des charges ont déposé une soumission.

L'évaluation des soumissions a été réalisée sur le montant global, incluant l'option. Conformément à l'entente détaillée avec l'AMT, le comité de sélection était composé de cinq personnes, dont deux de la Ville de Montréal, deux de l'AMT et une personne de la Société de transport de Montréal. Faisant suite à la rencontre du comité de sélection le 8 janvier 2016, la firme Aecom est celle qui a obtenu la meilleure note intérimaire (77,6) et le meilleur pointage final (0,1190).

L'écart de prix entre la dernière estimation effectuée et la soumission de l'adjudicataire proposé est de 4,9 %. L'écart de prix entre l'adjudicataire proposé et le soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure note est de 3,1 %.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier.

Surpris par le nombre très élevé d'heures (87 000) prévues dans le mandat de base pour les plans et devis, les membres de la Commission ont bien compris qu'il s'agissait d'un projet d'envergure d'une grande complexité qui nécessitera le travail assidu de plusieurs équipes présentant des expertises diverses pendant la durée du contrat. Ils ont aussi compris que ce nombre d'heures a été établi par la Ville de Montréal, puis validé par une firme indépendante engagée par l'AMT.

Par ailleurs, la question de l'abandon de l'électrification des transports dans ce dossier a suscité un questionnement au sein de la Commission. Les membres ont bien compris les explications données par le SIVT, mais ont manifesté leur étonnement face au fait que l'électrification des transports, ne serait-ce que pour prévoir l'avenir, soit mise de côté dans un projet d'une telle envergure.

Les membres ont aussi apprécié les explications données par le SIVT et le Service de l'approvisionnement relatives à l'équité entre soumissionnaires pour expliquer l'exclusion des firmes qui ont préparé les études préliminaires, les avant-projets et les plans et devis de la station SRB Amos.

Enfin, la Commission a invité le SIVT à inclure au sommaire décisionnel d'octroi du contrat des renseignements plus précis sur les six addendas émis durant la période de l'appel d'offres ainsi que la carte, présentée aux membres, montrant la représentation schématique des travaux sur le boulevard Pie-IX et l'ampleur du mandat.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports et du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE162891001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.